EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2022-22

Nombre de représentants au Comité Syndical :

en exercice : 29
présents : 10
pouvoirs :4

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 08 juin à 11h00, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez, sous la Présidence de Madame Dominique GOMBERT

Date de la convocation de la réunion : 1er juin 2022
Date d'envoi des rapports : 1er juin 2022

PRESENTS :
Mesdames Martine BACHELET, Isabelle BAILLET-SUDRE, Gulistan DINCEL, Dominique GOMBERT et Francine LAFON,
Messieurs Claude ASSIER, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL et Nicolas WÖHREL.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :
Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Dominique GOMBERT,
Madame Michèle BUESSINGER à Madame Isabelle BAILLET-SUDRE
Madame Corine COMPAN à Monsieur Nicolas WÖHREL,
Madame Graziella PIERINI à Monsieur Claude ASSIER,

EXCUSES:
Mesdames Monique ALIES, Sylvie BOUCHAUD, Geneviève CAMBON, Martine CENSI, Karine ORCEL, Florence PHILIPPE, Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Emilie SAULES-LE BAR, Sylvie TAQUET-LACAN et Régine TAUSSAT
Messieurs Eric CANTOURNET, Arnaud COMBET et Jean VALADIER.

Audit du Conservatoire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant le Débat d'Orientations Budgétaires pour 2022 du 03 mars 2022 et le vote du Budget Primitif 2022 du 11 avril 2022 inscrivant en dépenses de fonctionnement la réalisation d'un audit organisationnel, social et financier du Conservatoire,
Considérant la procédure de lancement d'Avis d'Appel Public à la Concurrence visant à la réalisation d'un audit global du Conservatoire,

Déposé en Préfecture le

16 JUIN 2022

La procédure relative à la mise en place d'un audit organisationnel, social et financier au Conservatoire est engagée.
La mission d'accompagnement définie est globale à l'établissement. Son objectif est de permettre l'identification des leviers à activer et de créer les conditions nécessaires pour réussir les évolutions attendues au sein du Conservatoire.

Le montant total estimatif de l'audit est supérieur à 40 000€.
Compte-tenu des crédits budgétés, un complément sera nécessaire, inscrit, selon la réalisation budgétaire 2022, dans le cadre d'une décision modificative ou d'un budget supplémentaire.

Le Comité Syndical PREND ACTE de la procédure mise en œuvre en vue de la réalisation de l'audit organisationnel, social et financier du Conservatoire.

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

La Présidente,

Dominique GOMBERT

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Audit du Conservatoire

Date de décision: 08/06/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 16/06/2022

Numéro de l'acte : 20220608_22

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20220608-20220608_22-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .7
Commande Publique
Actes speciaux et divers

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : Delib_22_Audit.pdf (99_DE-012-251200986-20220608-20220608_22-DE-1-1_1.pdf)